

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX N° 1

RD 768 - Renouvellement de la couche de roulement

Commune de PLUVIGNER

AVRIL - MAI 2021



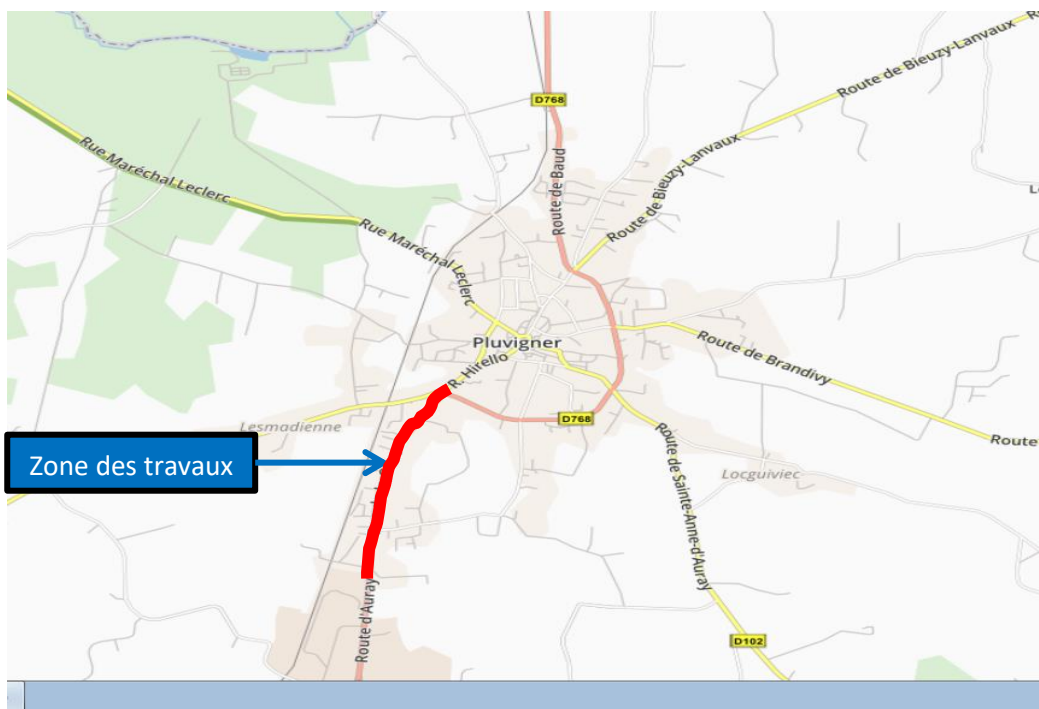
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme 2021 d'entretien des routes départementales, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la RD 768, rue de La Gare sur le territoire de la commune de Pluvigner, en agglomération, entre le P.R. 37+797 et le P.R. 39+066.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maître d'ouvrage : Département du Morbihan

Maître d'œuvre : Direction des Routes et de l'Aménagement (ATD sud-ouest)

Entreprise : EUROVIA BRETAGNE

Montant de l'opération : 158 000 € TTC

Organisation des travaux

Les travaux sont programmés sur une durée totale de 2 semaines entre le 26 avril et le 07 mai 2021.

La circulation sera gérée sous alternat ou sous déviation, selon les phases prévisionnelles suivantes :

Semaine 17 :

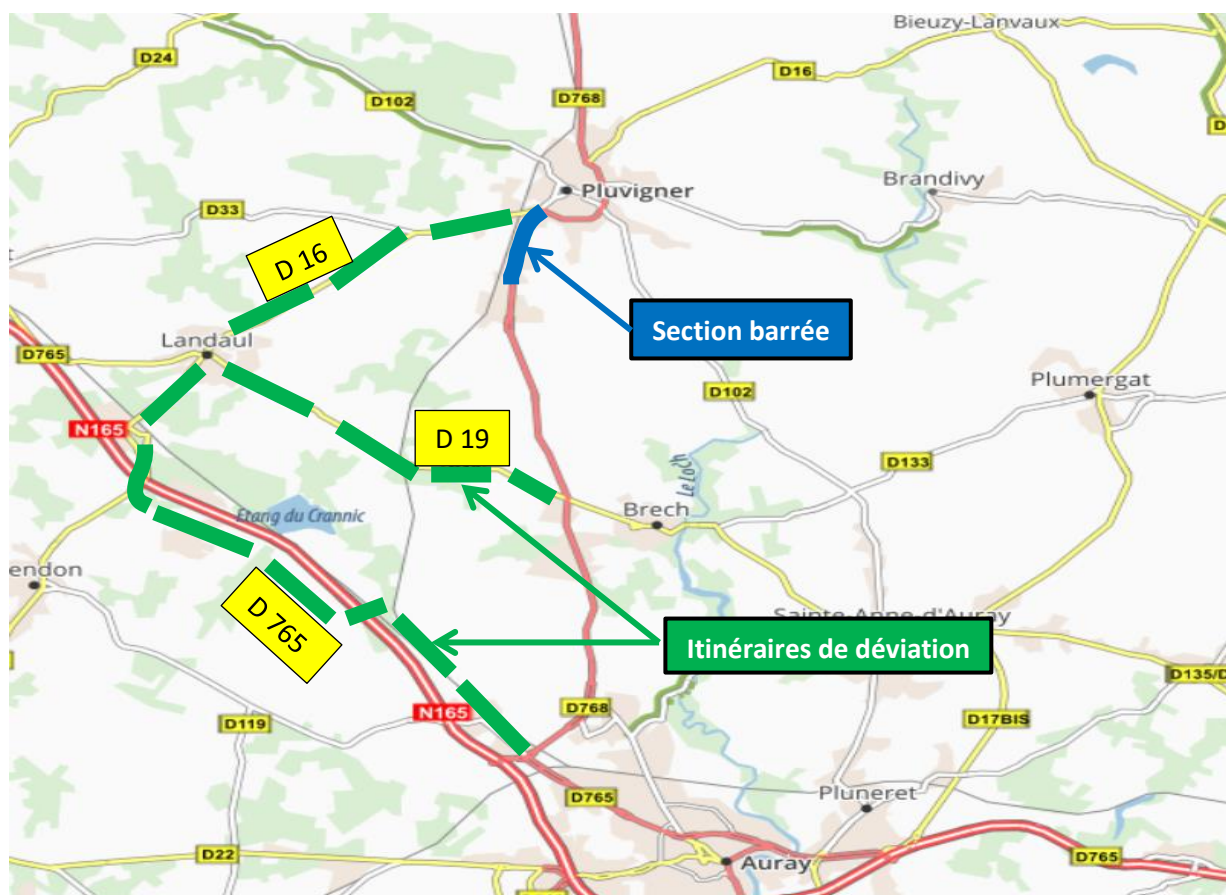
- De nuit et sous déviation de la circulation (2 nuits):
Rabotage de la couche de surface
- De jour et sous alternat de la circulation (2 jours):
Purges de chaussée

Semaine 18 :

- De nuit et sous déviation de la circulation (2 nuits):
Couche de roulement

Information et déviation durant les travaux

Les travaux de rabotage et de mise en œuvre d'enrobés en couche de roulement de chaussée nécessiteront la mise en place d'une déviation de la circulation via les RD 765/RD16 et RD 19/RD16, pendant 4 nuits, selon les itinéraires indiqués sur le plan ci-dessous :



Des panneaux d'information aux usagers seront positionnés de part et d'autre du chantier, à compter du 12 avril 2021.

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur
les chantiers**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.